



**Le repas des anciens  
organisé par le CCAS,**  
aura lieu aux Quatre  
Vents à Rouziers  
**dimanche**  
**18 octobre 2015**  
**à 12h.**

Si vous avez 70 ans ou +  
et que vous n'avez pas encore reçu  
votre invitation par la Mairie, n'hésitez pas à contacter le secrétariat au  
02.47.55.10.89.  
Pour les personnes de 75 ans et plus,  
ne pouvant se déplacer, un colis  
pourra vous être livré.

# Le cerellois

14<sup>ÈME</sup> BULLETIN MUNICIPAL - OCTOBRE 2015

**RENDEZ-VOUS**  
le 9 octobre  
pour le CAC

**Les Quatre Vents ouvrent la danse**  
samedi 24 octobre 2015  
à Rouziers de Touraine

15 € la journée

Concours licenciés amateurs 10€

Bal 10€

11h-18h

10h-12h

Stage de danses  
Dimanche 25  
Roch et Cha cha  
10€ / h

A partir de 20h

Renseignements/Reservations Tours'n Danse  
02.47.75.03.19 vjdanse@live.com  
Organisation : Club Danse à Tours / Vabadanc'cerelles  
Restauration sur place

La Renaissance

Seul l'aide du CCDA/  
FFCD/CFPD/WDC/AMDF

Tropéisme des Vos de Loire  
Concours de danses  
Salle Ligetta  
Montmoran sur Loire  
du mardi au dimanche

**Grandir à Cereelles**  
EST FÉFÉFÉFÉ

Si vous souhaitez participer à nos actions et à nos manifestations  
Suivez-nous sur :

blog grandiracereelles.com

facebook Grandir à Cereelles

Où alors par mail : merci de nous envoyer vos coordonnées nom, prénom et adresse  
mail à grandiracereelles@wanadoo.fr, ou sur papier livré à déposer dans notre boîte  
aux lettres (devant la mairie).

**Rendez-vous :**

Le 18 octobre avec le BOUM pour les anciens et REPAS ITALIEN pour tous

Le 31 octobre avec le BOUM pour les anciens et REPAS ITALIEN pour tous

Gâtine Choissilles  
11 à 17 ans

**FORM'ADOS**  
VACANCES D'OCTOBRE  
Du 19 au 30 octobre 2015

INSCRIPTIONS À LA SEMAINE  
ENTRE LE 28/09 ET LE 09/10

TARIF : En fonction du quotient familial.

Inscriptions : accueil-cgc@orange.fr

Programme : animation-cgc@wanadoo.fr

Local Jeunes - 17 av. du Général de Gaulle  
37360 NEULLÉ-PONT-PIERRE

DOSSIER D'INSCRIPTION  
à télécharger sur  
www.gatine-choissilles.fr

Rubrique « Petite-Enfance/Enfance/Jeunesse »

02 47 52 01 97

Retrouvez toutes les informations  
sur le site [www.gatine-choissilles.fr](http://www.gatine-choissilles.fr)  
Rubrique «Petite-Enfance/Enfance/Jeunesse»

## loùquandcomment



9

**LE CAC  
VOUS  
ATTEND**  
AG 20H30  
à la Mairie

15

**CINÉ  
MARGUERITE**  
Salle des 4 vents  
à Rouziers  
20h30  
Tarifs : de 4€ à 6€

18

**REPAS  
DES  
ANCIENS**  
12H  
Salle des 4 vents  
à Rouziers

19

**BOUM  
ET REPAS  
ITALIEN**  
Salle Cercilia

24

**LES QUATRES  
VENTS  
OUVRENT  
LA DANSE**  
de 10H à 20H  
entre 10 et 15€



Messe le dimanche à 10h30  
à Neuillé-Pont-Pierre,  
les samedis à 18h30 le 10/10  
à Sonzay, le 17/10  
à St-Christophe-sur-le-Nais,  
le 24/10 à Cereelles,  
le D.1er nov Toussaint à  
Neuillé-Pont-Pierre et le L.2  
nov à Neuvy-Le-Roi 19H

Chers concitoyens,  
Le périmètre de notre Communauté de Communes « Gâtine  
et Choissilles » va changer.  
Notre communauté n'est plus autorisée à vivre seule, en  
autonomie.  
Trop petite aux yeux de la loi, elle va devoir fusionner avec  
un autre territoire pour atteindre plus de 15 000 habitants.  
La nouvelle carte intercommunale de l'Indre et Loire sera  
dévoilée le 12 octobre prochain.  
Quelle destinée pour votre Communauté ? La Communauté  
de Racan avec les 10 communes du Nord du Département.  
Le bassin de vie des Cerellois est plus naturellement tourné  
vers l'agglomération de Tour(s) Plus mais la décision ne  
nous appartient pas. Réponse le 12 octobre.

Guy Poulle

**MAIRIE PRATIQUE**  
Tél : 02 47 55 10 89 – Fax : 02 47 55 23 40  
secretariat@mairie-cereelles.fr  
www.gatine-choissilles.org  
Horaires  
Mardi, jeudi et vendredi : 14h-17h30  
Mercredi et samedi : 9h30-12h30  
Permanence d'un élu  
Tous les samedis de 10h à 12h





## LE JARDIN DU SOUVENIR



Les travaux d'agrandissement du cimetière sont terminés. Cet agrandissement est accessible par la porte principale du cimetière. Un passage a été pratiqué dans le mur droit ouvrant sur un espace destiné aux sépultures des personnes ayant choisi de se faire incinérer, composé de six cavurnes, un colobarium et un lieu de dispersion des cendres. De chaque côté de cet espace, 60 emplacements sont disponibles pour les autres sépultures. Le secrétariat de la mairie est à votre disposition pour vous renseigner sur les conditions de ces concessions.



## UN CITY STADE SUR LA PLACE DE CÉRELLES ! OUVERTURE POUR LES VACANCES DE LA TOUSSAINT

### LA LOI ALUR

du 26 mars 2014 a réformé certaines règles d'urbanisme et a notamment supprimé l'obligation d'une superficie minimum de terrain pour construire. Il subsiste quand même certaines règles à respecter notamment dans les zones constructibles non desservies par l'assainissement collectif. N'hésitez pas à prendre RDV avec Mme Chantal GROSBOIS pour exposer votre projet éventuel.

### PLU

Les travaux d'élaboration du plan local d'urbanisme de notre Commune avancent et lors de la prochaine réunion, nous allons travailler sur une partie importante : le zonage. Nous vous rappelons que **vous pouvez exprimer vos suggestions**, soit en les inscrivant sur un registre à votre disposition à l'accueil de la mairie, soit en y joignant un courrier, en n'oubliant pas d'y indiquer vos nom, prénom et adresse.

## ET SI VOUS PARTICIPIEZ ?

## LE CAC C'EST LE COEUR FESTIF DE VOTRE VILLAGE !



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ D'ANIMATION DE CERELLES (CAC)

Vendredi 9 octobre  
2015 à 20H30 en mairie

Le vendredi 9 octobre 2015, à 20 heures 30 le comité d'animation de Cerelles, va tenir son assemblée générale.

C'est l'occasion pour l'association de rendre compte de ses activités au profit du village et des Cerellois, et de dresser le bilan de sa situation financière. C'est aussi, comme prévu par les statuts, le moment où l'équipe actuelle du CAC remet sa démission.

### Ce qui change cette année :

Quelques uns d'entre nous ne vont pas poursuivre l'aventure, pour des raisons personnelles. Il nous faut donc pallier à ces départs, en sollicitant votre engagement. Sans renfort, Le CAC ne sera pas en mesure d'organiser les événements en 2016.

### Le conseil d'administration

Le CA est chargé de mettre au point les activités, actuellement bal et fête. Il se réunit autant que de besoin. Il décide en réunion les dates des festivités, leur contenu ainsi que le montant des sommes engagées. Il se charge de la publicité des événements (tracts - mise en place d'affiches). Il gère le matériel du CAC assure le suivi de son entretien. Le nombre espéré de bénévoles est d'un minimum de 10.

### La situation actuelle

L'équipe actuelle n'est disposée à se représenter que s'il est possible physiquement d'en constituer une nouvelle complète. A l'heure actuelle il manque 3 personnes.

Si cette situation ne trouve pas de solution, le CAC sera obligé de se mettre en sommeil, voir envisager sa dissolution.

Ces décisions de dernier recours, auront forcément un impact négatif, ce que **nous pouvons éviter avec votre aide.**

- Si tout va bien, ce que nous espérons tous. Un nouveau CA sera désigné au sein duquel sera constitué le nouveau bureau (président - président adjoint - trésorier - trésorier adjoint - secrétaire - secrétaire adjoint).

- Une photo de groupe sera réalisée.

Le verre de l'amitié conclura la réunion.



## Très important :

*Il serait dommage que l'aventure débutée il y a de nombreuses années s'arrête. Mais il faut se convaincre que les manifestations (bal et fête) ne peuvent se réaliser qu'à la condition qu'un noyau de bénévoles se mobilise pour insuffler l'élan nécessaire. Nous comptons sur vous pour relever ce challenge ! Je rappelle qu'il est également possible d'apporter son soutien en proposant (dans la limite de son temps libre et de ses possibilités) de participer comme membres bénévoles lors des activités (bal et fête). Plus nous sommes nombreux, moins la charge est pesante pour l'ensemble des bénévoles.*

**Le président Sébastien Rahard.**  
Tél. 06 10.52.30.03  
<http://comiteanimationcerelles.blog4ever.com/>